

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Weber floor 4350**

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP014406

UFI: FWHK-P06F-F009-0NPJ

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / du mélange Mortier prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Saint-Gobain Construction Products Belgium NV/SA – Division Weber

Exploitatiezetel/Siège d'exploitation

Oostvaardijk 10

B-1850 Grimbergen

Tel : +32 (0) 2 254 78 54

Maatschappelijke zetel/Siège social

Sint-Jansweg 9

B-9130 Kallo

Website: www.weber-belgium.be

Email: info@weber-belgium.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-poison: +32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

ciment Portland, gris

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

| | | |
|---|---|--------|
| CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4 | sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 50-75% |
| CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9 Reg.nr.: 01-2119486795-18-xxxx | filler calcaire substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 10-25% |
| CAS: 7778-18-9 EINECS: 231-900-3 Reg.nr.: 01-2119444918-26-xxxx | sulfate de calcium, naturel substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail | 5-10% |

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 2)

CAS: 65997-15-1
EINECS: 266-043-4

ciment Portland, gris

☠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203

Limites de concentration spécifiques:

Skin Irrit. 2; H315: C₂ ≥ 1 %Eye Dam. 1; H318: C₂ ≥ 1 %

2-5%

SVHC néant

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.**après inhalation :** Apporter de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**après contact avec la peau :** Laver immédiatement à l'eau.**après contact avec les yeux :**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la si la douleur ou la rougeur persistent. Retirer les lentilles de contact, si possible. Continuer à rincer

après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Le produit n'est pas combustible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière

Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

B2

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

| | | |
|---|--|--|
| DNEL | | |
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | | |
| Oral | Derived No Effect Level | 6,1 mg/kgxday (consumer systemic long term value) |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 6,36 mg/m ³ (worker local long term value) |
| | | 1,06 mg/m ³ (consumer local long term value) |
| CAS: 65997-16-2 Cement, alumina, chemicals | | |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 2,5 mg/m ³ (worker systemic long term value) |
| | | 5 mg/m ³ (worker systemic short term value) |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | |
| Oral | Derived No Effect Level | 1,52 mg/kgxday (consumer systemic long term value) |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 11,4 mg/kgxday (consumer systemic short term value) |
| | | 21,17 mg/m ³ (worker systemic long term value) |
| | | 5.082 mg/m ³ (worker systemic short term value) |
| | | 5,29 mg/m ³ (consumer systemic long term value) |
| | | 3.811 mg/m ³ (consumer systemic short term value) |
| PNEC | | |
| CAS: 65997-16-2 Cement, alumina, chemicals | | |
| Predicted No-Effect Concentration | | 260 mg/l (fresh water rating factor) |
| No CAS Désignation de la substance % Type | | |
| Valeur Unité | | |
| CAS: 14808-60-7 sable de quartz | | |
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ | C;poussières alvéolaires |

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 4)

| | |
|---|--|
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | |
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | |
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 10 mg/m ³ |
| CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris | |
| VL (Belgique) | Valeur à long terme: 1 mg/m ³ poussières alvéolaires |

Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:

Valeurs limites générales pour les poussières (non classées par ailleurs) à compter du 01/07/2023 (Décret 2021-1763):

Poussières totales inhalables : 4,0 mg/m³

Poussières alvéolaires : 0,9 mg/m³

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m³

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Filtre respiratoire court terme :

Filtre P2.

Protection des mains :

Des gants de protection doivent être utilisés si un risque de contact direct et constant existe.

Matériau des gants Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Couleur : selon spécifications du produit

Odeur : non caractéristique

Seuil olfactif: Non déterminé.

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition non applicable

Inflammabilité Le produit n'est pas inflammable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé.

supérieure : Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 5)

| | |
|--|---|
| Point d'éclair | non applicable |
| Température de décomposition : | Non déterminé. |
| pH | alcalin |
| Viscosité : | |
| Viscosité cinématique dynamique : | Non applicable. |
| Solubilité l'eau : | Durcit en cas de contact avec de l'eau. |
| Pression de vapeur : | Non applicable. |
| Densité et/ou densité relative | |
| Densité : | non déterminé |
| Caractéristiques des particules | |
| Voir point 3. | |

| | |
|---|--|
| 9.2 Autres informations | Aucune. |
| Aspect: | |
| Forme : | poudre |
| Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| Température d'inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| EU-VOC (%) | 0,0000 % |
| EU-VOC (g/L) | 0,0000 g/l |
| Changement d'état | |
| Point/l'intervalle de ramollissement | |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. |
| Vitesse d'évaporation. | Non applicable. |

| | |
|---|-------|
| Informations concernant les classes de danger physique | |
| Substances et mélanges explosibles | néant |
| Gaz inflammables | néant |
| Aérosols | néant |
| Gaz comburants | néant |
| Gaz sous pression | néant |
| Liquides inflammables | néant |
| Matières solides inflammables | néant |
| Substances et mélanges autoréactifs | néant |
| Liquides pyrophoriques | néant |
| Matières solides pyrophoriques | néant |
| Matières et mélanges auto-échauffants | néant |
| Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau | néant |
| Liquides comburants | néant |
| Matières solides comburantes | néant |
| Peroxydes organiques | néant |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux | néant |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 6)

Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition si utilisé conformément aux spécifications.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions aux acides

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en formant de l'hydrogène.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

| Composant | Type | Valeur | Espèce |
|---|------|----------------------|--------|
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg (Rat) | |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (Rat) | |
| CAS: 65997-16-2 Cement, alumina, chemicals | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg (Rat) | |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (Rat) | |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | | | |
| Oral | LD50 | >2.000 mg/kg (Rat) | |
| CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris | | | |
| Dermique | LD50 | >2.000 mg/kg (lapin) | |

de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation :

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 7)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

| Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation | |
|---|--|
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | |
| EC50/72h | 14 mg/l (algue) |
| CAS: 65997-16-2 Cement, alumina, chemicals | |
| LC50/96h | 100 mg/l (poisson) |
| EC50/24h | 6,4 mg/l (aquatic invertebrates) |
| EC50/48h | 5,4 mg/l (aquatic invertebrates) |
| EC50/72h | 3,6 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria) |
| NOEC (72h) | 2,6 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria) |
| NOEC (48h) | 3,4 mg/l (aquatic invertebrates) |
| CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel | |
| LC50/48h | 79-1.970 mg/l (Daphnia magna) |
| LC50/96h | 79-2.980 mg/l (poisson) |
| EC50/72h | >79 mg/l (Selenastrum capricornutum (Green algae)) |

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

Remarque :

Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

| Type d'essai Concentration effective Méthode Evaluation | |
|---|-----------------------------|
| CAS: 471-34-1 filler calcaire | |
| EC 50 (3h) | 1.000 mg/l (microorganisms) |

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 8)

CAS: 65997-16-2 Cement, alumina, chemicals

EC 50 (3h) | 1.000 mg/l (microorganisms)

CAS: 7778-18-9 sulfate de calcium, naturel

EC 50 (3h) | >1.000 mg/l (Activated sludge)

Remarque : Le produit provoque une modification nette du pH. Neutraliser avant l'introduction.

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Catalogue européen des déchets

| | |
|----------|---|
| 10 13 11 | déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10 |
|----------|---|

| | |
|----------|---------------------------|
| 10 13 14 | déchets et boues de béton |
|----------|---------------------------|

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Eliminer conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 9)

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Directive 2004/42/EC (VOC), cf. section 9

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII

La mise sur le marché et l'utilisation du ciment sont soumises à une restriction concernant la teneur en Cr(VI) soluble (REACH Annexe XVII, Entrée no 47, Composés du chrome VI)

Restriction: 47

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.02.2024

Numéro de version 1

Révision: 25.05.2021

Nom du produit: Weber floor 4350

(suite de la page 10)

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

| | |
|---|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation cutanée | La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008. |
|---|--|

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Recherche & Développement

Contact :

R&D manager

+32 (0) 2 254 78 54

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.